



Mesures d'économie d'énergie **pour le bureau (à domicile)**

Les choses à faire et à
ne pas faire dans l'environnement
de travail (à domicile)

La facture d'énergie peut grimper dangereusement. Consommez donc l'énergie avec parcimonie dans votre bureau (à domicile). Dans le cadre des objectifs climatiques, nous vous donnons des conseils pratiques pour vivre de manière plus durable et réduire votre empreinte écologique facilement.

Vous aussi, vous pouvez faire la différence. Nos conseils en matière d'énergie demandent peu d'efforts, mais peuvent avoir un impact important sur votre consommation d'énergie. Et vous n'avez même pas à sacrifier votre confort.



Conseils généraux

- Mesurez périodiquement la consommation des appareils ou des locaux, et analysez les résultats.
- Dans la mesure du possible, essayez d'élaborer une politique énergétique bien pensée pour votre lieu de travail (à domicile).
- Informez le gestionnaire central lorsqu'un appareil électrique ne fonctionne pas correctement.
- Prenez plus souvent l'escalier au lieu de l'ascenseur.

Matériel de bureau

- Évitez le mode veille et éteignez complètement les appareils électriques.
- Si vous présentez avec un projecteur ou utilisez un deuxième écran, éteignez-les lorsqu'ils ne sont pas utilisés.
- Utilisez un bloc multiprise avec un bouton marche/arrêt.
- Lorsque vous quittez le bureau (à domicile), éteignez complètement le bloc multiprise, y compris pendant les pauses de midi et les réunions.
- Débranchez complètement les chargeurs et les transformateurs lorsqu'ils ne sont plus utilisés.
- Configurez votre ordinateur (fixe ou portable) en mode économie d'énergie.
- N'utilisez pas d'économiseur d'écran pour les écrans TFT et plasma, mais activez le mode veille.

Copie et impression

- Réfléchissez bien à la nécessité de copier ou d'imprimer.
- Copiez ou imprimez en noir et blanc et/ou recto-verso dans la mesure du possible.
- Évitez d'utiliser de longues signatures d'e-mail.



Chauffage et/ou climatisation

- La température idéale d'un bureau est de 19 à 20 degrés. Chaque degré en moins a un effet positif sur l'empreinte écologique et la facture énergétique.
- Veillez à ce que les radiateurs restent dégagés et ne placez pas de rideaux ou de stores devant.
- Fermez les portes entre les pièces présentant un écart de température important.
- La nuit, fermez les rideaux ou les volets.
- À défaut de commande centrale, suivez les règles sur l'utilisation du chauffage et/ou de la climatisation.
- En fin de journée ou pendant les périodes d'absence, mettez le chauffage en mode nuit ou sur 15°C.
- Enfilez un pull avant d'augmenter le chauffage.
- Éteignez complètement la climatisation en fin de journée.
- N'utilisez pas de radiateurs d'appoint électriques.
- Par temps chaud, utilisez des protections solaires.
- Profitez de la lumière du soleil en hiver.

Diminuer le chauffage de 1°C permet de réduire les coûts de 7 % !

Ventilation

- Nous passons 90 % de notre temps à l'intérieur. Faites donc entrer suffisamment d'air sain. Pour ce faire, il faut trouver un équilibre entre les besoins de ventilation et les mesures d'économie d'énergie.
- Aérez à temps. Ouvrez les portes et les fenêtres pendant 15 minutes plusieurs fois par jour.
- Évitez d'ouvrir les fenêtres lorsque le chauffage ou la climatisation fonctionne.



Vous cherchez des conseils sur la ventilation ?

Vous trouverez toutes les informations à ce sujet sur le **site Web d'IDEWE.**

Eau

- Utilisez la chasse d'eau économique ou le bouton d'arrêt des toilettes.
- Prévoyez des douchettes économiques et des régulateurs de débit.
- Privilégiez au maximum une production d'eau chaude localisée au moyen de petits ballons ou chauffe-eaux de cuisine.
- Installez un programmeur sur le chauffe-eau pour que la production d'eau chaude réponde aux besoins.

Éclairage

- Installez un détecteur de présence et de luminosité sur le système d'éclairage.
- Remplacez les anciens appareils d'éclairage ou les anciennes ampoules par des équivalents LED.
- Éteignez l'éclairage lorsque vous quittez votre poste de travail, et pensez aussi à éteindre les locaux où il n'y a (plus) personne.
- Privilégiez une couleur claire pour les murs, les sols et les plafonds afin que la lumière (naturelle ou artificielle) se diffuse mieux.
- Éteignez l'éclairage ou atténuez-le si possible lorsque la lumière naturelle suffit.
- Placez les postes de travail et les bureaux près des fenêtres.

Notre gestionnaire de l'énergie est à l'écoute de votre opinion ou de vos questions :

Transport

- Pour les trajets courts, privilégiez les moyens de transport non motorisés (vélo, à pied, rollers).
- Optez pour les transports en commun.
- Faites du covoiturage autant que possible.
- Adoptez un style de conduite « fluide » ou une écoconduite :
 - démarrez doucement ;
 - passez à la vitesse supérieure à temps ;
 - évitez les accélérations et les freinages brusques ;
 - coupez le moteur lors de longues attentes (à partir de 3 secondes) ;
 - vérifiez la pression des pneus et assurez un entretien régulier de votre voiture ;
 - anticipez la circulation ;
 - relâchez l'accélérateur à temps à l'approche d'un obstacle, etc., afin d'exploiter au mieux la vitesse disponible ;
 - utilisez le cruise control pour un réglage constant de la vitesse ;
 - utilisez un planificateur d'itinéraire ou un GPS pour calculer l'itinéraire.



Bureaux régionaux du Groupe IDEWE

Contactez-nous - Nous nous ferons un plaisir de vous aider !

Antwerpen

Tél. 03 218 83 83

antwerpen@idewe.be

Hasselt

Tél. 011 24 94 70

hasselt@idewe.be

Namur

Tél. 081 32 10 40

namur@idewe.be

Bruxelles

Tél. 02 237 33 24

bruxelles@idewe.be

Leuven

Tél. 016 39 04 38

leuven@idewe.be

Roeselare

Tél. 051 27 29 29

roeselare@idewe.be

Charleroi

Tél. 071 23 99 11

charleroi@idewe.be

Liège

Tél. 042 29 71 91

liege@idewe.be

Turnhout

Tél. 014 40 02 20

turnhout@idewe.be

Gent

Tél. 09 264 12 30

gent@idewe.be

Mechelen

Tél. 015 28 00 50

mechelen@idewe.be

www.idewe.be | info@idewe.be

© IDEWE – Aucun extrait de cette publication ne peut, d'aucune façon et sous quelque forme que ce soit, être reproduit ou rendu public sans l'autorisation écrite de l'éditeur. Éditeur responsable : Pr Lode Godderis, IDEWE, Interleuvenlaan 58, 3001 Louvain. 9996-3.0-202210-20334. Dépôt légal : D/2014/11.422/79.